



# Le Petit Journal

le support d'info des assistant(e)s maternel(le)s du Sud-Est Manceau

## Sommaire

**INFOS RÉGLEMENTAIRES**  
Vous aussi, vous avez le droit de vous former !

+ EN BREF

p.2

**ÇA S'EST PASSÉ ICI...**  
Retour sur ... Aux couleurs de l'automne à Brette-les-Pins et témoignage sur les séances bébés lecteurs

p.3

**DÉVELOPPEMENT DE L'ENFANT**

L'acquisition de la propreté

+ ON PARTAGE ?

LES FONDANTS AU CHOCOLAT DE MME AUBIN ET ROBIN

p.4

## Un deuxième semestre sur les chapeaux de roues

Que de choses à raconter sur cette deuxième partie d'année ! Vous avez été très nombreux à vous mobiliser sur les différentes activités proposées : les jeux libres bien sûr mais aussi les séances motricité, l'éveil musical ou encore les bébés lecteurs. Dernier exemple en date : le spectacle de Noël. Vous étiez tellement nombreux à vouloir y assister que nous avons dû augmenter la jauge pour que chacun puisse en profiter !

Cette dynamique est permise grâce à de multiples collaborations. Avec vous d'abord comme lors de la réunion de rentrée où les personnes présentes ont pu s'investir pleinement dans le choix des prochaines formations. Mais aussi avec de nombreux partenaires comme les cinq communes du territoire qui nous accueillent régulièrement, l'école de musique CitéZarts, l'équipe de la médiathèque de Parigné-l'Évêque ou les bénévoles de la bibliothèque de Changé, le centre socio-culturel François Rabelais...

2024 vous réserve encore quelques surprises dont une que vous découvrirez en consultant l'agenda. En attendant, nous prenons un peu d'avance et nous vous souhaitons dès à présent une très belle année 2024 !

*Les animatrices du Relais Petite Enfance.*



### CONTACTER LE RELAIS PETITE ENFANCE

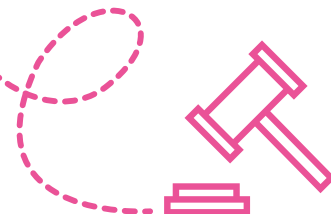
\* 02 43 40 19 01 / [relaispetiteenfance@sudestmanceau.com](mailto:relaispetiteenfance@sudestmanceau.com)

\* Accueil sur rendez-vous du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 17h.



# Vous aussi, vous avez le droit de vous former !

Comme tous les salariés, les assistants maternels bénéficient d'un droit à la formation professionnelle continue. Comment l'utiliser ? Quelles formations seront proposées par le Relais Petite Enfance en 2024 ?



## EN BREF

### ★ SEMAINE NATIONALE DE LA PETITE ENFANCE

Pour sa 11<sup>e</sup> édition, le thème retenu est «Viens, je t'emmène : se laisser guider par l'enfant». Pour retrouver les animations proposées du 16 au 23 mars, partout en France, rendez-vous sur le site dédié : [semainepetiteenfance.fr](http://semainepetiteenfance.fr)



### ★ VOTRE ESPACE

Saviez-vous qu'un espace vous est dédié sur [www.cc-sudestmanceau.fr](http://www.cc-sudestmanceau.fr) ? Rendez-vous sur la rubrique Famille, le coin des assistants maternels pour trouver de nombreux documents utiles pour vos contrats ainsi que de nombreuses démarches liées au Relais Petite Enfance, réalisables en ligne.

### ★ PENSEZ À VOS DISPONIBILITÉS

Tout au long de l'année, vous pouvez mettre à jour vos disponibilités et capacités d'accueil sans attendre la mise à jour semestrielle. Le formulaire est disponible sur le site [www.cc-sudestmanceau.fr](http://www.cc-sudestmanceau.fr) rubrique Famille, le coin des assistants maternels. Pour rappel, ces informations sont transmises aux parents en recherche de modes de garde.

Les assistants maternels bénéficient de 58 heures de formation par an, accessibles sans condition d'ancienneté et pouvant être réalisées en tout ou partie à distance.

### Comment ça marche ?

Que le départ en formation soit de votre initiative ou de celle de l'un de vos employeurs, il sera nécessaire de s'appuyer sur un «employeur-porteur» qui soutiendra votre dossier de départ en formation. La demande d'inscription se fait sur le site [www.iperia.eu](http://www.iperia.eu). Le document sera ensuite retourné signé et accompagné des pièces justificatives.

### Sur ou hors temps d'accueil

Selon la formation sélectionnée, deux cas de figure peuvent se présenter. Si celle-ci se déroule sur le temps d'accueil, il sera nécessaire de signer un avenant au contrat de travail avec «l'employeur-porteur» où seront précisés la formation suivie et son calendrier. Vous devrez préparer une autorisation d'absence pour formation et les différents parents employeurs n'auront pas à verser de rémunération sur la période de formation. Iperia vous rem-

boursera directement, en plus des frais annexes de repas et de trajet, votre rémunération non perçue, calculée à partir du nombre d'heures qui auraient dû être réalisées pendant la durée de la formation pour chacun des enfants accueillis et sur la base du taux horaire pratiqué par «l'employeur-porteur». Si la formation se déroule hors temps de travail, vous recevrez d'Iperia une allocation de formation fixée, au 1<sup>er</sup> janvier 2023, à 4,75 € nets par heure de formation ainsi que le remboursement des frais annexes engagés.

### Thèmes retenus par le Relais Petite Enfance pour 2024

Lors de la réunion de rentrée, les assistants maternels présents ont pu choisir les thèmes de formation prioritaires. Ont ainsi été retenus :

- ★ Approches pédagogiques plurielles : penser ses pratiques autrement
- ★ Alimentation et prise de repas de l'enfant
- ★ Favoriser la bientraitance envers les enfants, prévenir les douces violences. Le module Sauveteur Secouriste du Travail organisé les 13 et 27 janvier est d'ores et déjà complet.



### Aux couleurs de l'automne à Brette-les-Pins

Le 16 novembre dernier, 70 enfants, 25 assistants maternels et 4 parents étaient réunis pour célébrer l'automne dans une ambiance conviviale. De nombreux ateliers étaient proposés : lecture, transvasement, manipulation, motricité, création, sensoriel. Un labyrinthe composé de rideaux à traverser, à toucher et à écouter était également accessible aux petits curieux. Les assistants maternels étaient aussi invités à confier un mot sur ce que leur inspirait le Relais Petite Enfance. Les retours ont été très riches et ont été retranscrits en un nuage de mots que vous retrouvez en couverture de ce journal.

## Témoignage

### 3 QUESTIONS À...

*Madame Savard, assistante maternelle à Changé, qui a participé à la séance Bébés Lecteurs proposée par le Relais Petite Enfance et la bibliothèque de Changé.*

**Vous avez assisté à une séance de bébés lecteurs. Quel est votre ressenti ?**

*Même si je suis assistante maternelle depuis longtemps, il s'agissait d'une vraie découverte et j'ai adoré ! C'est très différent des lectures qu'on peut faire à la maison. Il s'agit de personnes extérieures et il y a une vraie mise en scène de l'activité qui permet de découvrir des livres qu'on ne connaît pas nécessairement.*

**Comment s'est déroulée votre première séance ?**

*Les bénévoles de la bibliothèque de Changé ont présenté 3 albums différents avec une nouvelle mise en scène à chaque fois. Nous avons ainsi écouté « La petite poule rousse », « La chenille qui fait des trous » et un livre sur la reconnaissance des formes.*

*On nous a même offert un petit goûter à la fin des lectures. J'étais avec trois grands de 18 mois et 2 ans et un bébé de 9 mois et tous ont été très intéressés par les lectures. Le fait de rencontrer d'autres enfants leur permet aussi de se sociabiliser et de préparer la future entrée à l'école pour les plus grands.*

**Est-ce que vous recommandez l'activité aux autres assistants maternels du territoire ?**

*Oui, sans hésitation ! C'est intéressant pour nous aussi de sortir de chez nous et de pouvoir échanger, partager en toute convivialité avec d'autres professionnels. Ça permet aussi de découvrir un lieu qu'on ne connaît pas forcément. Depuis, je suis retournée à la bibliothèque avec mes propres enfants et ils sont ravis.*



# L'acquisition de la propreté

Étape psychomotrice importante dans la vie du jeune enfant, l'acquisition de la continence est un véritable apprentissage qu'il faut accompagner plutôt qu'anticiper.



Ce qu'on appelle habituellement acquisition de la propreté devrait plutôt être défini comme l'acquisition de la continence pour éviter la dualité propre/sale qui peut s'avérer stressante pour un enfant en plein apprentissage.

## Un processus naturel

L'acquisition de la continence est principalement liée à la capacité de l'enfant à contrôler ses sphincters, des muscles qui permettent d'ouvrir ou fermer la vessie et l'anus. Comme tous les apprentissages moteur, il dépend essentiellement de la maturité neurologique de l'enfant. Cette étape de la continence se situe en général autour des 2 ans et demi, 3 ans. Le réel contrôle sphinctérien est acquis lorsque l'enfant peut être attentif à ses sensations internes, qu'il sait les analyser et décider seul quand il est nécessaire d'aller aux toilettes.

## L'enfant sait quand il est prêt

Longtemps, dans nos sociétés occidentales, nous n'avons pas pris conscience de ce développement naturel de l'enfant et de la nécessité de respecter sa maturation neurologique, incitant de nombreux adultes à travailler trop tôt sur l'acquisition de la continence. Proposer le pot à heures fixes peut empêcher le jeune enfant de repérer lui-même ses propres sensations. Cela risque finalement de retarder une réelle acquisition et d'occasionner plus de «petits accidents» par la suite. Mais alors comment accompagner l'enfant dans son apprentissage ? Commencez par repérer les signes qui indiquent que l'enfant pourrait être prêt : il comprend une consigne simple, il sait exprimer ses besoins et il est capable de monter ou descendre un escalier seul. Ensuite facilitez son apprentissage en lui mettant à disposition un pot stable et confortable qui lui permette d'avoir les pieds posés au sol. Il devra évidemment être installé dans un endroit intime et facilement



accessible. La tenue de l'enfant a également son importance. Plus il sera en capacité de se déshabiller facilement, plus l'apprentissage sera facilité. Enfin, utilisez le goût pour l'imitation des jeunes enfants et mettez-leur à disposition des jeux et des livres sur l'utilisation du pot et l'apprentissage de la continence. Et dernier conseil pour la route : échangez sur le sujet avec les parents pour que toutes les figures majeures de l'enfant adoptent la même attitude face à cette acquisition !

## ON PARTAGE ?



### LES FONDANTS AU CHOCOLAT DE MME AUBIN ET ROBIN

tirés de «Mimi Biscuit et la fée Cabosse», Delphine Ratel & Virginie Grosos (disponible à la médiathèque de Parigné-l'Évêque)

Ingrédients : 3 oeufs, 125g de sucre, 100g de farine, 200g de chocolat noir, 25 cl d'eau, 125g de beurre demi-sel

Mélanger les oeufs entiers avec le sucre. Ajouter la farine. Casser le chocolat en morceau et le faire fondre au bain-marie avec l'eau et le beurre. Mélanger les deux préparations. Beurrer et fariner un moule à cake. Faire préchauffer le four à 200°C, thermostat 7, pendant 10 minutes. Laisser cuire pendant 15 minutes.